

La route n'est  
pas un jeu

Roulez à cyclomoteur  
en toute sécurité

START GAME

OUI

NON



## L'ÉTÉ : UNE PÉRIODE À RISQUE POUR LES CYCLOMOTORISTES

Accessible à partir de 16 ans, le cyclomoteur représente pour de nombreux jeunes, l'un des premiers modes de déplacement autonome. Avec le retour des beaux jours, son usage augmente sensiblement, tant pour les trajets du quotidien que pour les loisirs.

Les chiffres montrent que ce mode de transport reste toutefois particulièrement exposé aux risques. À kilométrage égal, un usager de deux-roues motorisé (cyclos ou motos) présente un risque d'être gravement blessé ou tué 19 fois plus élevé qu'un automobiliste en cas d'accident. Les accidents impliquant des cyclomoteurs sont par ailleurs plus fréquents lorsque les conditions météo sont favorables, avec un pic durant l'été.

À l'approche de cette période plus risquée, AWSR lance une nouvelle campagne de sensibilisation qui s'adresse principalement aux jeunes.

**1 victime sur 2 a moins de 24 ans**

Selon le bilan provisoire 2025, **680 accidents** impliquant un cyclomoteur ont été recensés en Wallonie, causant **7 décès** et près de 700 blessés.

Les jeunes sont particulièrement concernés, **près d'une victime sur deux a moins de 24 ans** (46%), et le cyclomoteur étant accessible dès 16 ans, 1 victime sur 7 (15 %) est même âgée de moins de 18 ans. Dans la grande majorité des cas (82 %), il s'agit de jeunes hommes.

La saison joue par ailleurs un rôle important. Lorsque les conditions météo sont plus favorables, les déplacements augmentent et les accidents suivent la même tendance, avec une concentration importante pendant le printemps et l'été. **Deux tiers des accidents** (65%) surviennent ainsi **entre avril et octobre** et 4 sur 10 (39%) pendant la période estivale (juin-septembre).

On observe également que deux tiers (62%) des accidents impliquent **des cyclomoteurs de catégorie A**,<sup>1</sup> accessibles sans permis de conduire, ce qui souligne l'importance de rappeler les règles de base à un public parfois très jeune.

### Débridage et vitesse : un faux sentiment de maîtrise

Sur le terrain, une autre réalité renforce les risques : le débridage. Même s'il n'existe pas de données précises à ce sujet, certains cyclomoteurs circulent parfois à des vitesses très élevées, parfois au-delà de 100 km/h.

Les jeunes usagers ne mesurent pas toujours les risques mais ces véhicules ne sont ni conçus, ni équipés pour rouler à de telles vitesses. La stabilité du cyclomoteur n'est plus garantie, les distances de freinage augmentent, tout comme la gravité des blessures en cas d'accident. La vitesse peut également surprendre les autres usagers, qui n'anticipent pas l'arrivée aussi rapide d'un cyclomoteur.

En Wallonie, près **d'un accident de cyclomoteurs sur 3** (29 %) enregistrés par la police est un **accident « seuls en cause »**, ce qui suggère un lien important avec la vitesse et la perte de contrôle.

### « La route n'est pas un jeu » : nouvelle campagne

Pendant cette période particulièrement risquée, l'AWSR lance une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des cyclomotoristes. Celle-ci vise principalement les jeunes, en s'appuyant sur un parallèle avec l'univers des jeux vidéo, dans lesquels plusieurs vies sont possibles. Sur la route, la réalité est différente : une seule erreur peut suffire à perdre la vie.

A travers des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, la campagne rappelle les règles essentielles et encourage des comportements plus sûrs pour se déplacer en sécurité.

L'AWSR veille également à sensibiliser les autres usagers à partager la route avec les cyclomotoristes. Les automobilistes, notamment, peuvent jouer un rôle important : dans 59 % des accidents impliquant un cyclomotoriste, une voiture est également impliquée.

### Quelques conseils pour limiter les risques

- **Porter les équipements de protection**

Les usagers de cyclomoteurs n'ont pas d'habitacle et sont donc plus vulnérables en cas d'accident. Le port d'un équipement de protection est donc essentiel. Pour les cyclomotoristes (conducteurs et passager), seul le casque est obligatoire. L'AWSR recommande également de

---

<sup>1</sup> Véhicule à deux, trois ou quatre roues, motorisé (à combustion ou électrique), dont la cylindrée est inférieure à 50 cm<sup>3</sup> (moteur à combustion) et dont la vitesse maximale est de 25 km/h.

porter un pantalon long, un blouson à manches longues et des gants. Des équipements adaptés à la pratique du deux-roues permettent de mieux protéger la peau et les mains en cas de chute.

- **Modérer sa vitesse**

Respecter les limitations de vitesse est indispensable pour tous les usagers motorisés. Il est également essentiel d'adapter sa vitesse aux circonstances : circulation dense, présence d'usagers vulnérables... Parfois, cela signifie rouler en dessous de la vitesse autorisée.

- **Être visible et prévisible**

Signaler clairement ses intentions avant une manœuvre ou un changement de direction permet d'éviter de nombreuses situations à risque. En cyclomoteur, le choix d'un casque, d'un blouson ou d'un sac à dos de couleur claire ou fluorescente améliore aussi nettement la visibilité.

- **Pas de passager avant 18 ans**

Le transport d'un passager en cyclomoteur (A ou B) n'est autorisé qu'à partir de 18 ans, si le véhicule est conçu pour cela.

Transporter un passager peut par ailleurs modifier le comportement du deux-roues et demande une adaptation de la conduite. Le poids supplémentaire influence l'équilibre, les distances de freinage et la maniabilité du véhicule. Il est donc important d'anticiper ces changements, notamment lors des démarrages, des virages et des freinages.

- **Être attentif aux angles morts**

Les cyclomoteurs sont plus difficiles à percevoir à distance et particulièrement exposés à la problématique des angles morts. Dans près de 80 % des cas, les conducteurs impliqués dans un accident avec un cyclomoteur déclarent ne pas les avoir vus.

Pour les automobilistes, il est essentiel de vérifier systématiquement les angles morts avant toute manœuvre, et même avant l'ouverture d'une portière. Attendre quelques secondes pour laisser passer un cyclomotoriste peut éviter une situation à risque.

[Découvrir la campagne](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

**Contact Presse**

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

